

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Développement transfrontalier des petites et moyennes entreprises

Université de Lorraine

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Droit, économie, gestion (DEG)

Établissement déposant : Université de Lorraine

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Cette formation, fruit d'une étroite collaboration entre le département Gestion et Administration des Entreprises de l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Longwy (Université Nancy-I) et celui des Techniques de Commercialisation de l'IUT Hubert Curien d'Épinal, reconnu comme établissement cohabilité à la création, a été créée pour s'inscrire dans le tissu d'emploi local. A cet effet, elle est structurée en unités d'enseignements (UE) et stage conformément à la nature des licences professionnelles. Le nombre d'étudiants recrutés a diminué de 16 % en moyenne annuelle de 2012 à 2014, passant de 24 à 16 étudiants, cette tendance s'inversant en 2015 après une amélioration de la campagne de communication, pour passer à 23 étudiants. La formation accueille chaque année deux étudiants en formation continue.

Lors du dernier mouvement de réhabilitation pour la période 2013-2017, la cohabilitation n'a pas été reconduite et les deux formations ont déposé séparément un dossier de réhabilitation.

Analyse

| Objectifs |
|---|
| <p>L'objectif de former l'étudiant pour assurer la gestion transversale d'une petite ou moyenne entreprise (PME) ou la gestion d'un service ou d'une fonction n'est pas spécifique à leur développement transfrontalier. Aucun secteur d'activité précis n'est mentionné ce qui ne permet de dire que cette licence professionnelle amène à l'insertion professionnelle sur les métiers spécifiques des entreprises transfrontalières.</p> <p>L'intitulé de la formation n'est pas en accord avec son objectif. La liste très détaillée des compétences acquises renforce ce constat.</p> |
| Organisation |
| <p>L'organisation calendaire est standard. La durée de la formation sur la connaissance des PME est insuffisante au regard de l'objet de cette licence professionnelle.</p> |
| Positionnement dans l'environnement |
| <p>Aucune information n'est disponible pour apprécier l'existence de vrais partenariats, les responsables de la licence professionnelle affirmant eux-mêmes qu'il n'existe pas de partenariat formel avec un secteur ou une branche professionnelle. Par contre, il existe de nombreuses relations entre la formation et son environnement. Elle bénéficie de soutiens institutionnels tels que la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Longwy, l'association « Avenir des entrepreneurs » de Longwy et sa région, la Fédération des Entreprises de l'Industrie Luxembourgeoise, l'association des Commerçants de Longwy, les communes de Longwy, Cosnes-et-Romain, Briey situées en Meurthe-et-Moselle.</p> |

| |
|--|
| Equipe pédagogique |
| <p>18 enseignants « intérieurs » à l'Éducation nationale dont trois maîtres de conférences, deux agrégés de lycée, quatre certifiés, un professeur, sept professionnels et la secrétaire du département <i>Gestion des Entreprises et des Administrations</i> (GEA) de l'IUT de Longwy. Huit enseignants « extérieurs » à l'Éducation nationale positionnés sur des domaines spécifiques de la licence professionnelle pour 169 heures et 12 heures hors maquette pédagogique, ce qui représente au total 40 % des heures de formation, hors projet et stage.</p> <p>L'équipe pédagogique est bien structurée et équilibrée entre les connaissances générales et celles qui sont professionnelles.</p> |
| Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études |
| <p>Après avoir diminué sur trois ans de 2012 à 2015, l'effectif remonte en 2016 : 24 étudiants en 2012-2013 sur 128 candidats, 18 en 2013-2014 sur 105 candidats, 16 en 2014-2015 sur 76 candidats et 23 en 2015-2016 sur 88 candidats. Cette évolution traduit une attractivité en recul de la formation, recul qui est expliqué par les dirigeants par une communication pas assez dynamique auprès des différents publics possibles.</p> <p>L'insertion professionnelle se fait essentiellement dans des PME de l'espace transfrontalier (le Luxembourg insère près de 50% des diplômés) :</p> <p>En 2012-2013, selon la seule enquête disponible, sur les 12 entrées dans la vie active :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à six mois, 5 sur 12 sont en emploi, - à 18 mois sur huit situations connues, cinq sont en emploi (62,50 %) majoritairement en contrat à durée déterminée (CDD) (60 %), avec des codes ROME (Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois) cohérents avec la formation (M1502). <p>La multiplicité des compétences évaluées, ainsi que les types d'emplois accessibles et les fiches métiers du répertoire ROME, permettent de faire coïncider ceux-ci avec les fonctions occupées par les diplômés. Nous manquons d'informations pour apprécier la pertinence de cette coïncidence.</p> <p>Les enquêtes menées en interne à la formation jusqu'en 2014 indiquent un taux d'insertion élevé en contrat à durée indéterminée entre 54 et 87 % et un taux plus faible en CDD entre 12 et 45 %.</p> <p>Le pourcentage de poursuites d'études est variable d'une année sur l'autre avec un pic excessif pour une licence professionnelle de 33 % en 2013-2014. De plus, ces poursuites d'étude se font le plus souvent dans le domaine spécifique des <i>Ressources humaines</i> qui ne constitue pas l'objectif central de la licence professionnelle.</p> |
| Place de la recherche |
| Aucune information disponible. |
| Place de la professionnalisation |
| L'alternance étant impossible en contrat d'apprentissage et les contrats de professionnalisations étant marginaux en nombre (un en 2015), la professionnalisation s'appuie sur des professionnels qui contribuent aux enseignements alors que des acteurs du monde professionnel participent au fonctionnement de l'équipe pédagogique/de formation et au conseil de perfectionnement. Ils accueillent les stagiaires. |
| Place des projets et des stages |
| <p>Le projet tutoré de 150 heures conformément à la législation en vigueur, soit un quart du total des heures de formation (600 heures, projet tutoré inclus) est organisé en équipes de deux à trois étudiants qui travaillent sur des créations d'entreprises et le management de projet. Un rapport est rédigé et soutenu pendant 45 minutes devant un jury comprenant deux enseignants et un professionnel. La notation est structurée en 60 % pour le rapport et 40 % pour l'oral.</p> <p>Les étudiants en formation initiale sont en stage pendant 16 semaines au minimum au semestre 6. La soutenance dure 45 minutes avec une structure de notation de 40 % pour le rapport, 40 % pour l'oral et 20 % pour le tuteur en entreprise.</p> <p>Cette organisation est cohérente bien qu'elle ne corresponde pas à une authentique alternance sur toute l'année universitaire.</p> |
| Place de l'international |
| L'international est pris en compte par l'intitulé même de la licence professionnelle mais le programme pédagogique ne fait pas apparaître de matières affectées à ce domaine. Par contre, les stages à l'étranger entre 50 et 68 % de 2012 à 2015 sont un élément important à relever. Après avoir proposé deux langues étrangères, l'anglais et l'allemand, un |

| |
|--|
| <p>recentrage a été fait exclusivement sur l'anglais depuis 2014, avec obligation de préparer et de passer le TOEIC (<i>Test of English for International Communication</i>).</p> |
| <p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p> |
| <p>Recrutement en formation continue initiale et en VAE (validation des acquis de l'expérience) avec modification de la stratégie pour pallier la diminution du nombre de candidats à partir de 2015.</p> <p>Les étudiants handicapés ou présentant des caractéristiques particulières comme les sportifs de haut niveau bénéficient d'une organisation de l'enseignement adaptée à leurs besoins mais reste problématique dans le cadre des stages.</p> <p>Le numérique occupe une place croissante dans la formation aussi bien dans l'enseignement avec un cours centré sur les NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication) et la mise à disposition ponctuellement de contenu pédagogique de cours. L'utilisation de la plateforme pédagogique ARCHE de l'espace numérique de travail (ENT) reste très limitée.</p> <p>Les cursus étant hétérogènes à l'entrée en formation, il est prévu un volume horaire variable au cours des deux premières semaines pour revenir sur des pré-requis que ne connaîtraient pas certains étudiants. Le maintien d'une deuxième session d'examen permet parfois de rattraper des cas d'études difficiles.</p> <p>Ces actions facilitent l'acquisition des connaissances.</p> |
| <p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p> |
| <p>Modalités d'enseignement : aucune information n'est disponible à ce sujet.</p> <p>Place du numérique insuffisante (voir ci-dessus).</p> |
| <p>Evaluation des étudiants</p> |
| <p>Les étudiants sont évalués deux ou trois fois dans l'année : pour l'attribution du semestre 5 puis pour l'attribution du diplôme à l'issue du semestre 6. Une autre délibération est tenue après la session de septembre s'il y a des alternants ou des étudiants devant repasser certaines unités d'enseignements.</p> <p>Le contrôle des connaissances est continu et expliqué de manière détaillée aux étudiants dès la rentrée universitaire. Les évaluations du contrôle continu peuvent être écrites, orales ou porter sur des travaux individuels ou collectifs. La licence professionnelle est délivrée conformément aux dispositions du décret de 1999.</p> <p>Cette pratique est conforme aux règles de formation énoncées.</p> |
| <p>Suivi de l'acquisition de compétences</p> |
| <p>Ce suivi se fait au moyen du contrôle continu et par la production d'un état des compétences acquises en fin de stage quand le tuteur de l'institut universitaire de technologie (IUT) se rend sur le lieu de stage au cours de l'année (sans précision du nombre de fois).</p> |
| <p>Suivi des diplômés</p> |
| <p>Le suivi de la licence professionnelle a été assuré par la formation elle-même jusqu'en 2014, ce qui est apporté un élément positif à celui-ci. Depuis cette date, la fiabilité du suivi est contestable dans la mesure où il est assuré par le responsable de la communication de l'IUT sans lien avec l'observatoire de la vie universitaire (OVU) de l'Université de Lorraine. Il est nécessaire d'établir un lien entre les deux pour obtenir des résultats pertinents.</p> |
| <p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p> |
| <p>Les comptes rendus du conseil de perfectionnement existent et montrent qu'il a pour mission l'organisation et l'amélioration continue de la licence professionnelle en travaillant sur le recrutement, l'évaluation, l'adaptation au milieu économique, l'évolution des contenus des unités d'enseignements.</p> <p>Il se réunit une fois par an sous l'égide du directeur de l'IUT. Il est formé de manière équilibrée par des enseignants, des professionnels et des étudiants.</p> <p>Chaque enseignant peut, s'il le souhaite mettre en œuvre auprès des étudiants une procédure d'évaluation de son cours mais c'est surtout dans le conseil de perfectionnement que les étudiants formulent leurs remarques. Celles-ci permettent une réflexion approfondie sur les objectifs et les contenus de la licence professionnelle.</p> <p>Le conseil de perfectionnement joue son rôle mais ne présente pas de retour d'expérience quant aux actions qui sont menées, ce qui interdit d'en apprécier la pertinence au regard des objectifs poursuivis.</p> |

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Programme en adéquation avec le management des petites et moyennes entreprises au Luxembourg.
- Présence de professionnels dans l'équipe pédagogique qui participent réellement au fonctionnement de la licence professionnelle.
- Impact positif sur l'intégration des diplômés au Luxembourg sans disposer d'informations sur sa notoriété dans ce pays.

Points faibles :

- Manque de clarté sur les métiers en relation avec la formation.
- Programme non spécifique aux entreprises transfrontalières.
- Faible suivi pédagogique des étudiants.
- Les nouvelles technologies de l'information et de la communication ne sont pas ou peu utilisées.
- Une réunion par an du conseil de perfectionnement est insuffisante pour qu'il joue efficacement son rôle.
- Le caractère non obligatoire de l'évaluation des enseignements.

Avis global et recommandations :

Cette licence professionnelle ne se démarque pas d'autres licences professionnelles par son contenu et ses méthodes de formation, ce qui entraîne comme conséquence qu'il faudrait rendre spécifique le programme de formation en mettant l'accent sur le *management* et la stratégie des entreprises transfrontalières, notamment sur la manière de se développer à l'étranger.

Disposer de plus d'informations dans le dossier d'autoévaluation permettrait de se faire une idée plus précise sur l'existence d'un réel positionnement dans l'environnement, l'insertion professionnelle, la place de la recherche, les modalités d'enseignement, le suivi de l'acquisition des compétences.

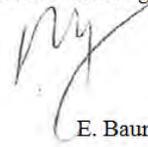
Il conviendrait de rendre obligatoire l'évaluation des enseignants par les étudiants.

Il serait pertinent d'utiliser de manière systématique les possibilités qu'offre la plateforme pédagogique ARCHE et d'améliorer la communication vers l'extérieur.

Observations de l'établissement

Pas d'observations

Le Vice-Président en charge de la Formation



E. Baumgartner